Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260511-D2026_69-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 11 Mai 2026

Date de convocation : 04/05/2026 **Date d'affichage : 04/05/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 11 mai à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; Maire, Philippe CHAVROCHE, Anne-Lise CRUCHON, Denis FROMONT, Solène MICHENOT ; adjoints, Yves LOUVEL, Christelle ROUSSIER, Sébastien BUTEAU, Anne-Sophie FOURCROY, Marielle GARCIA, Anthony GACHES, Emmanuelle TALIGOT ; conseillers municipaux

Etaient absents excusés : Ophélie FROTIN (donne pouvoir à Anne-Lise CRUCHON), Mathieu JOHAN (donne pouvoir à Michel SAUVAGE)

Secrétaire de séance : Laurent BELLOIR

35/330/69/2026

12- Objet : Délibération lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation des installations de chauffage et de ventilation de la salle du Bosquet

Monsieur Philippe CHAVROCHE ; 1er adjoint en charge des travaux, présente le projet de rénovation des installations de chauffage et de ventilation de la salle du Bosquet.

Le SDE35 nous propose un accompagnement SERENE en mode AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) permettant d'assurer un suivi technique et administratif du projet, depuis le cadrage jusqu'à l'analyse des offres. Une convention d'accompagnement nous sera proposée courant juin 2026.

Présentation du scénario de rénovation :
- Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau (aérothermie)
- Amélioration des performances hydrauliques et de régulation
- Installation de robinets thermostatiques auto-équilibrants
- Amélioration de la ventilation avec centrale double flux à récupération d'énergie
- Mise en place d'un réduit de température et d'une gestion technique centralisée (GTC)

Les gains associés à ce scénario sont significatifs, avec notamment :
- Une réduction de 54% des consommations énergétiques
- Une baisse d'environ 78% des émissions de CO2
- Un temps de retour sur investissement actualisé estimé à 14 ans

L'enveloppe prévisionnelle de cette opération s'élève à **305 000 € HT**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal ;

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260511-D2026_69-DE

Vu le Code de la commande publique, notamment ses dispositions relatives aux marchés de travaux ;

Vu la nécessité de rénover les installations de chauffage et de ventilation de la salle du Bosquet

Considérant qu'il appartient à la commune de lancer une procédure de mise en concurrence conformément au Code de la commande publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des présents :

- **DE VALIDER** le principe du lancement d'un marché de travaux pour la rénovation les installations de chauffage et de ventilation de la salle du Bosquet
- **D'APPROUVER** le programme sommaire de l'opération, et les pièces du dossier de consultation en vue de lancer la publicité nécessaire
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'opération

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 12.05.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
M. Michel SAUVAGE

MAIRIE DE TAILLIS (ILLE-ET-VILAINE)